

2024 / N°131

Le Petit Echo

Votre Bulletin d'Informations

AVRIL



Secrétariat : secretariat@givenchylesslabassee.fr – Maire : mairie@givenchylesslabassee.fr

Directeur de la publication : Emmanuel Herbaut, Maire

Disponible sur l'application « ma ville connectée »
Site internet : givenchylesslabassee.fr



Le 31 Mars 2024, Monsieur le Maire a célébré les noces de diamant de Nicole et Jean-Marie TRINEL qui ont renouvelé leurs vœux à l'occasion de leurs 60 ans de mariage. Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Conseil municipal du 04 avril 2024.

Le Compte Administratif, le Compte de Gestion et le Budget Primitif ont été présentés et ont été approuvés à l'unanimité des voix.

Monsieur le Maire a réitéré son intention de ne pas toucher aux taux de la fiscalité communale qui reste inchangée : 29.03% pour le foncier bâti, 18.64% pour le foncier non bâti et 7.39% pour la taxe d'habitation.



associations



Différentes subventions ont été attribuées aux associations du village qui en ont fait la demande : Giv'Tonic, Futsal Givenchy, Club des Anciens, l'AGBT, le Judo club ACAMA, l'Association des Anciens Combattants et Victimes Civiles, les Pompiers de HAINES-VERMELLES.

Les tarifs de la cantine et de la garderie restent inchangés. Cependant, Monsieur le Maire a tenu à informer l'assemblée qu'il arrive régulièrement que des parents omettent d'inscrire leur enfant à la cantine. Il a été décidé d'augmenter le prix du repas à 5€ pour les parents coutumiers du fait. En ce qui concerne la garderie, tout quart d'heure entamé sera facturé. Après 19h00, une majoration de 5€ par ¼ d'heure sera appliquée.



Autre point abordé : les dégradations volontaires et vols sur quelques véhicules de particuliers dans la nuit du 19 au 20 mars 2024. Une discussion s'est engagée sur l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 05h00. Aucun lien de cause à effet n'a pu être défini. Il a donc été décidé de ne pas allumer l'éclairage public pendant ces horaires

Festivités à venir :

Remise des médailles d'honneur du travail le 1^{er} mai – Ducasse les 4-5 et 6 Mai – Commémoration du 8 mai – cérémonie en l'honneur de parents de l'année 2023 le 26 mai

Santé des femmes.

La commune s'est portée candidate. Le projet « **Vers elles, en Santé ! Lever les Freins pour l'accès au parcours de Santé des Femmes** », a pour objectifs d'aller à la rencontre des femmes du territoire et de les accompagner dans leur parcours de santé.

Ce projet sera animé par la coordinatrice du Contrat Local de Santé, avec l'appui d'une médiatrice santé des femmes et d'une infirmière de pratiques avancées pour une



durée de dix-huit mois. L'agglomobile, dispositif itinérant de l'intercommunalité, va permettre à ce binôme d'aller à la rencontre des femmes, dans l'ensemble des communes, à partir du mois de mai, à raison de deux jours par semaine (jeudi et samedi). Cette présence en proximité va permettre de lever les freins à l'accès aux droits, aux soins, aux dépistages en étroite collaboration avec les acteurs de santé du territoire.

Le boulodrome est terminé.



Retransmission du derby Lille-Lens



Chasse à l'œuf



Encart réservé à l'expression des membres de l'opposition :

Retour sur le dernier conseil municipal

Le dernier conseil municipal s'est déroulé le jeudi 04 avril dernier. Etait notamment à l'ordre du jour le vote du budget primitif 2024.

Contrairement aux années précédentes, la commission des finances n'a pas été convoquée afin d'analyser finement ce budget, ce que nous avons regretté. Néanmoins, le budget présenté laisse apparaître un excédent pour l'année 2024. Il a été voté à l'unanimité

Le conseil municipal a également décidé, dans cette période inflationniste, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Tous à vos boules : les travaux du boulodrome sont terminés. Vous pouvez désormais profiter de cet équipement, situé rue des Fontenelles.

Concernant la fermeture du parc de jeu, M le Maire a rassuré l'assemblée. Celle-ci était due à une remarque de la Commission de sécurité concernant les graviers utilisés qui présentaient des bords trop tranchants. Ceux-ci seront donc remplacés pour assurer la sécurité parfaite des usagers.